

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 6 mars 2017, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.*

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 6 mars 2017**

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

17 03 024

**2. Adoption de l'ordre du jour du 6 mars 2017**

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 6 mars 2017, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. CAB – Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles 2017
    - 6.1.2. Barnston Heritage Cemetery Association Inc.
    - 6.1.3. Sécurijour Coaticook
    - 6.1.4. Fondation La Frontalière
    - 6.1.5. Hommage à l'entrepreneuriat et au développement
    - 6.1.6. Fondation du CRIFA – Souper bénéfice Bières et Saucisses
    - 6.1.7. La Société de l'arthrite – Quilles-O-dons
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. Plan d'action 2017 de la MRC de Coaticook
    - 7.1.2. Projet éolien à Holland Vermont
    - 7.1.3. Résolution – Entente incendie Stanstead
    - 7.1.4. MMQ – AGA – 31 mars 2017
    - 7.1.5. Résolution projet de déploiement de la fibre optique
    - 7.1.6. TECQ – Programmation des travaux 2017
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
  - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
  - 8.2. Rapport des conseillers

- 9. **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
  - 9.1. Dépôt du rapport mensuel
- 10. **Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**
  - 10.1. Dépôt du rapport mensuel
- 11. **Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**
  - 11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 12. **Trésorerie**
  - 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 13. **Divers**
  - 13.1. Rapport annuel 2016 Matières résiduelles
  - 13.2. Centre de santé de la vallée Massawippi
- 14. **Deuxième période de questions**
- 15. **Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 025

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

Aucune question

17 03 026

**6.1.1. CAB – Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles 2017**

**ATTENDU** que dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole, le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook soulignera l'implication des bénévoles lors d'une soirée reconnaissance qui se tiendra le 28 avril 2017 au Centre communautaire Élie-Carrier ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault ;  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la Municipalité nomme Monsieur Denis Guay en tant que bénévole 2017.

Que la Municipalité procède à l'inscription de Monsieur Guay et de sa conjointe ainsi que de Monsieur le maire Johnny Pizar afin d'assister à ce souper reconnaissance en déboursant les coûts s'y rattachant.

Que la Municipalité achète un cadeau reconnaissance pour le bénévole honoré au coût maximal de 50\$ plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 027

**6.1.2. Barnston Heritage Cemetery Association Inc.**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 200\$ à l'organisme Barnston Heritage Cemetery Association Inc.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 028

**6.1.3. Sécurijour Coaticook**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 50\$ à Sécurijour Coaticook dans le cadre de sa 7<sup>e</sup> édition.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 029

**6.1.4. Fondation La Frontalière**

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 75\$ à la Fondation La Frontalière dans le cadre de son activité de financement annuelle.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.1.5. Hommage à l'entrepreneuriat et au développement**

L'invitation est déposée aux membres du conseil. Monsieur le maire sera présent lors de cette soirée pour représenter la Municipalité dans le projet de mise en place des bornes de recharge du Circuit électrique.

17 03 030

**6.1.6. Fondation du CRIFA – Souper bénéfice Bières et Saucisses**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité réserve deux places pour le souper bénéfice Bières et Saucisses au profit de la Fondation du CRIFA, au coût de 160\$ qui se tiendra le 7 avril 2017.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 031

### **6.1.7. La Société de l'arthrite – Quilles-O-dons**

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 65\$ à La Société de l'arthrite dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition du Quilles-O-dons.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.1.1. Plan d'action 2017 de la MRC de Coaticook**

La documentation est déposée aux membres du conseil.

### **7.1.2. Projet éolien à Holland Vermont**

17 03 032

### **Demande du statut d'intervenant**

**ATTENDU** que les représentations du regroupement de citoyens s'opposant au projet des éoliennes dans la municipalité de Holland au Vermont ;

**ATTENDU** que la manifestation de plusieurs craintes exprimées par ce regroupement quant aux retombées néfastes de ce projet sur leur milieu de vie ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil demande à ce qu'une lettre soit adressée au *Vermont Public Service Board*, mais également à tous les intervenants impliqués dans le dossier, dans le but d'obtenir le statut d'intervenant et ainsi, exprimer les préoccupations quant à ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 033

### **Délégué de la Municipalité de Barnston-Ouest**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest demande le statut d'intervenant auprès du *Vermont Public Service Board* dans le dossier du projet éolien de Holland, Vermont ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal désigne Monsieur le maire Johnny Pizar représentant de la Municipalité auprès des instances du *Vermont Public Service Board* dans le dossier du projet éolien de Holland, Vermont.

**Adoptée à l'unanimité**

17 03 034

### **7.1.3. Résolution - Entente incendie Stanstead**

**ATTENDU** que par sa résolution NO. 2017-01-8067, la Ville de Stanstead fixe la quote-part 2017 de la Municipalité de Barnston-Ouest relative au service de protection contre l'incendie à 14 800\$, payable en quatre (4) versements égaux.

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,**

**Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité verse la somme totale de 14 800\$, à titre de quote-part 2017, et ceci en quatre (4) versements égaux de 3 700\$, dont les dates d'échéance sont le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 03 035**

**7.1.4. MMQ – AGA – 31 mars 2017**

**ATTENDU** que la Municipalité de Barnston-Ouest est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu, en date du 3 mars 2017, l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de la MMQ ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal désigne Monsieur le maire Johnny Pizar comme représentant de la Municipalité lors de l'AGA de la MMQ qui se tiendra le 31 mars 2017 au Centrexpo Cogeco à Drummondville.

Que le conseil municipal autorise les dépenses pour les frais de déplacement et de repas, s'il y a lieu. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement #235-2012.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 03 036**

**7.1.5. Résolution projet de déploiement de la fibre optique**

**ATTENDU** que l'organisme la T@CTIC (la Table d'action en communication et en technologie de l'information de la MRC de Coaticook) a été créé en 2009 ;

**ATTENDU** la desserte Internet actuelle du territoire de la MRC, soit une desserte partielle, instable et à faible vitesse (moins de 5 Mbit/s) ;

**ATTENDU** les problèmes importants de fiabilité que connaît le réseau sans fil et satellitaire actuel ;

**ATTENDU** qu'une zone rurale sans cellulaire efficace et sans accès à Internet de qualité ne peut plus attirer de familles, d'entreprises, ni même de villégiateurs en plus d'entraîner des problématiques au niveau de la sécurité, en raison de l'isolement ;

**ATTENDU** la pertinence de développer un réseau durable et fiable qui améliorerait de façon structurante et significative la qualité de vie des citoyens de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** la volonté de tous les acteurs de la région, notamment la T@CTIC, la MRC de Coaticook, les municipalités et la Commission scolaire des Hauts-Cantons à répondre à la nouvelle réalité technologique de façon durable sans devoir recommencer le processus dans 5 ans ;

**ATTENDU** que l'ensemble des acteurs de la région croit qu'un accès, efficace et fiable, à Internet jetterait les bases d'une économie plus innovante qui stimulerait la création d'emploi et les opportunités d'affaires tout en permettant un meilleur accès aux services en ligne des réseaux de l'éducation et de la santé ;

**ATTENDU** que ce projet permettrait la consolidation, la croissance et la

modernisation des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook qui, à elles seules, représentent annuellement des revenus bruts de 250M\$ ;

**ATTENDU** que les municipalités locales ont délégué la compétence du déploiement d'Internet haute vitesse sur leur territoire à la MRC de Coaticook et qu'elles ont signé, en 2010, une convention à cet effet avec la T@CTIC ;

**ATTENDU** qu'une demande d'aide financière sera déposée par la T@CTIC aux programmes « Québec Branché » et « Brancher pour innover » avant le 20 avril 2017 ;

**ATTENDU** que le conseil des maires de la MRC de Coaticook est d'opinion que ce projet s'inscrit dans une démarche régionale ayant comme objectif l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la MRC, l'occupation dynamique de notre territoire, la consolidation et l'expansion de nos entreprises, la croissance des opportunités d'affaire et ce pour un développement optimal du milieu rural ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'appuyer les démarches de la MRC de Coaticook et de la T@CTIC quant au dépôt du projet régional d'amélioration d'Internet haute vitesse par le déploiement de la fibre optique.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 03 037**

#### **7.1.6. TECQ – Programmation des travaux 2017**

**ATTENDU** que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**ATTENDU** que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

#### **POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

Que la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

### **Adoptée à l'unanimité**

#### **8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

#### **8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

#### **9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2017.

#### **10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois de février 2017.

#### **11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois de février 2017.

**17 03 038**

#### **12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 6 février 2017 – 17-02-022	86 187.25\$
B) Dépenses incompressibles – février 2017	40 845.89\$
C) Salaires février 2017	7 963.21\$
D) Comptes à payer au 6 mars 2017	64 055.50\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,**

**Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de

112 864.60\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

**13.1. Rapport annuel 2016 Matières résiduelles**

L'information est déposée aux membres du conseil.

**13.2. Centre de santé de la vallée Massawippi**

La correspondance est déposée aux membres du conseil.

**17 03 039**

**15. Levée de la séance ordinaire du 6 mars 2017**

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h03.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.